

Association "Le Régional" Les Brenets – Le Locle

www.regional-les-brenets.ch

presse@regional-les-brenets.ch

Aux représentant.e.s des médias

Les Brenets, le 3 mai 2021

Communiqué de presse

Position de l'Association "Le Régional" Les Brenets – Le Locle face à la fermeture de la ligne ferroviaire entre les deux localités

"La localité des Brenets, village situé à l'extrême frontière Suisse, est une de celles qui ont été le plus mal traitées par l'établissement des nouvelles communications" – Demande de concession Brenets – Locle, 1888 ¹

L'Association "Le Régional" Les Brenets – Le Locle – *ci-après* : ARBL – considère que le projet de remplacement du train par un bus est insuffisamment argumenté par le canton de Neuchâtel et l'Office fédéral des transports. À nos yeux, le projet présenté en juillet 2020 est lacunaire et insatisfaisant : les autorités s'en servent pour se débarrasser définitivement de la question ferroviaire entre Le Locle et Les Brenets. L'ARBL est convaincue qu'un projet durable et pérenne est possible et souhaite attirer le débat public sur la question suivante : **serait-il possible de proposer un projet audacieux – plutôt qu'une marche arrière – qui permettrait de régler la question ferroviaire entre Le Locle et Les Brenets ?**

La ligne actuelle n'est pas attractive

Étouffée par des décennies de sous-investissements, la ligne ferroviaire Les Brenets – Le Locle est à l'agonie depuis plusieurs années. Le matériel roulant date de 1950 et se trouve hors de toutes les normes actuelles pour le transport ferroviaire. Le gabarit des tunnels est si proche du train que l'achat de nouveau matériel roulant est impossible car l'évacuation des passager.ère.s serait impossible. L'ARBL est consciente de ces défauts qui minent la compétitivité du train face à la voiture et demande, depuis sa fondation en 2013, qu'un projet soit entrepris afin d'accélérer le report de charge vers les transports en commun et de pérenniser cette infrastructure de transport en accord avec les objectifs du développement durable et la stratégie globale du canton en matière de mobilité.

¹ Exposé des motifs à l'appui d'une demande de concession de chemin de fer régional Brenets – Locle, Comité d'initiative, 1888, in *Centenaire des Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises*, Sébastien Jacobi, Plaquette éditée par la compagnie CMN, La Chaux-de-Fonds, 1990, pp. 10 - 11

Des transports en commun forts pour tout le canton

L'obligation de revoir la ligne et le matériel de fond en comble est une fantastique opportunité de développement qui permettrait une nette amélioration des conditions de vie dans la nouvelle commune du Locle. Comme on le voit dans le projet de ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, la transformation de l'infrastructure de transports en commun peut impacter le canton à une échelle bien plus large que celle de la mobilité. Avec la tendance actuelle au dépeuplement du haut du canton, l'ARBL attend des autorités d'utiliser les opportunités de développement offertes par les transports en commun pour donner un nouveau souffle à une démographie en souffrance.

"Notre Régional agrandira, pour ainsi dire, l'horizon du pays, la Suisse d'un côté, la France de l'autre." ²

Aux yeux de l'ARBL, l'avenir de la liaison en transports en commun Les Brenets – Le Locle doit s'inscrire dans une vision d'ensemble permettant de réaliser les objectifs de la concession initiale. En appliquant les textes structurant du canton de Neuchâtel (le plan climat ³, la Conception directrice des transports collectifs ⁴ et le concept global Neuchâtel Mobilité 2030 – formidable outil de planification territoriale accepté par 84% des Neuchâtelois.e.s en 2016), il serait possible d'envisager un projet plus cohérent que ce qui a été présenté jusqu'à présent.

Comment et pourquoi fermer la ligne ?

L'ARBL considère que les avantages du projet de fermeture de la ligne et de son remplacement par un bus sont trop peu clairs ou alors insuffisamment argumentés. L'augmentation de la cadence et l'évitement du Col-des-Roches font déjà partie du potentiel de la ligne actuelle et ne justifient pas la dépense. L'augmentation de la finesse de la desserte dans le village ne peut être considérée comme un avantage du projet si la ligne se termine à la gare CFF au Locle, ou même au terminus des bus au pied du Remontoir. Pour offrir une compétitivité face à la voiture, la ligne doit pouvoir permettre une réduction des ruptures de charges, notamment pour attirer une partie du trafic transfrontalier. Il est nécessaire que la nouvelle ligne de bus soit prolongée dans les zones industrielles au Locle et/ou au Crêt-de-Locle.

Y aurait-il d'autres possibilités ?

Pour simplifier la rénovation de la gare du Locle, il serait souhaitable que les trains ne s'y attardent pas mais qu'ils puissent continuer sur le Col-des-Roches et sur les Brenets qui deviendrait de ce fait le terminus de la ligne CFF Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle. Du moment qu'il faut agrandir le tunnel des Petits-Monts pour y faire passer un bus électrique, pourquoi ne pas refaire toute la ligne au gabarit CFF ? Cela supprimerait aussi la rupture de charge au Locle et résoudrait le problème du demi-tour du bus en gare du Locle. Ainsi, le village des Brenets disposerait d'une liaison de qualité avec Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, comparable à la liaison entre Grandson (VD), Yverdon-les-Bains et Lausanne.

² *Idem note 1*

³ Objectif opérationnel N° 3 : Optimiser la coordination entre urbanisme et transports

⁴ *Conception directrice des Transports collectifs, République et Canton de Neuchâtel, entrée en vigueur le 1er Janvier 2001*

Quelles ont été les raisons avancées par le canton pour fermer la ligne ?

Sur la base des informations qui sont actuellement publiques, l'ARBL rejette le projet de fermeture de la ligne car il est insuffisamment justifié et argumenté. En l'état, les membres de l'association considèrent ce projet comme un outrage aux contribuables et à la communauté des Brenets. Le village est encore une fois négligé et laissé à l'abandon alors qu'il suffirait de réaliser un projet audacieux, une seule fois, pour aider la région à vivre son potentiel. Début avril 2021, l'ARBL a appelé les autorités à plus de transparence au sujet de ce projet afin d'ouvrir la discussion et le débat sur les enjeux d'un projet de cette envergure.

Dans une lettre adressée au DETEC, à l'OFT, au canton de Neuchâtel, à la commune du Locle et à la compagnie transN le 1^{er} avril 2021, l'ARBL a formulé les demandes suivantes :

1. *Nous demandons à l'Office fédéral des transports, au canton de Neuchâtel, à la commune du Locle et à transN de présenter les projets pour l'avenir de la liaison Les Brenets – Le Locle comme faisant partie du cadre "Neuchâtel Mobilité 2030"*
2. *Nous demandons à l'Office fédéral des transports, au canton de Neuchâtel, à la commune du Locle et à transN de publier les études comparatives qui ont mené au choix de la fermeture de la ligne ferroviaire.*
3. *Nous demandons à l'Office fédéral des transports, au canton de Neuchâtel, à la commune du Locle et à transN d'informer la population du village et notre association sur les développements futurs et l'avancement du projet d'amélioration de la desserte publique Les Brenets – Le Locle.*

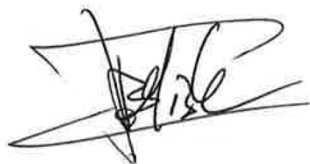
Fin avril 2021, les autorités cantonales ont répondu à notre courrier en précisant qu'elles ne sont pas responsables de la décision de fermer la ligne, qui a été prise au niveau fédéral. En conséquence, nous espérons que le canton de Neuchâtel saura soutenir la population du village des Brenets dans les démarches qui seront entreprises pour assurer la qualité future de la mobilité du village des Brenets.

Conclusion

À l'heure de la crise climatique, la pérennité des lignes ferroviaires est un enjeu de la crédibilité helvétique face aux engagements pris internationalement pour le développement durable. La fermeture de cette ligne ferroviaire est aussi un important enjeu de démographie et d'attractivité cantonale. Une communication claire et sans équivoque doit accompagner une décision de cette importance pour que le public puisse s'assurer du bien-fondé des investissements proposés.

L'ARBL considère que les autorités ont négligé ces enjeux d'importance car aucune information n'est disponible sur le sujet. L'ARBL demande la publication de ces informations pour permettre au grand public de s'assurer que tout a été entrepris pour la planification d'une mobilité durable et pérenne pour les décennies à venir.

Au nom de l'Association "Le Régional" Les Brenets – Le Locle



Pour le comité, Romain Bélisle, Président

presse@regional-les-brenets.ch, 078 625 38 93